

**Bordereau d'élimination d'archives  
soumis au visa du directeur des Archives départementales**

(à remplir en trois exemplaires)

**Intitulé complet du service demandeur (sans sigle) :**

Intitulé du service producteur des documents (si différent du précédent) :

Nom de l'agent responsable de l'élimination :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Métrage linéaire total des documents proposés à l'élimination :

Nombre de pages du bordereau (y compris cette page) :

<p>Le chef du service (Nom, prénom et qualité)</p>   <p>Date :</p>  <p>Signature et cachet</p>	<p>Visa du directeur des Archives départementales du Loiret</p> <p>Date :</p>  <p>Frédérique HAMM</p>
---	--

Le présent bordereau d'élimination est établi en vertu des articles L.212-2, L. 212-3 et R. 212-14 du *Code du patrimoine*, et de l'article R. 212-51 du même code pour l'élimination des documents des collectivités territoriales.

Document à adresser **en trois exemplaires** aux Archives départementales du Loiret, 6 rue d'Illiers, 45000 Orléans. Tél. 02 36 99 25 00. Fax : 02 36 99 25 01. Courriel : dad@cg45.fr



**Bordereau d'élimination d'archives  
soumis au visa du directeur des Archives départementales**

Description sommaire du contenu des dossiers	Dates extrêmes	Métrage linéaire